

DEPARTEMENT

Séance du 25 novembre 2025

**BOUCHES DU RHONE**

L'an deux mille vingt cinq et le vingt cinq novembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Monsieur GESLIN Laurent, maire.**

**Nombre de membres  
afférents au  
conseil municipal :**  
En exercice : 15

**Présents :** Monsieur VILLERMY Jean-Louis, Madame BERTRAND Sylvie, Monsieur DELLA SANTINA Patrick, Madame BAYEUL Julie, adjoints au maire.  
Madame BRETON Magali et Messieurs EYNAUD Éric, RAMILSON Gilles.

**Qui ont pris part  
à la délibération :** 8

**Absents excusés :** Mesdames FONTAINE Véronique, BAZIN Natacha, HUGLY Daniela, METIFIOT Babette et Messieurs PAFUNDI Tony, PORTE Florian, GESLIN Arnaud.

**Date de la convocation :**  
14 novembre 2025

**A été nommé secrétaire de séance : Madame BERTRAND Sylvie**

**Date d'affichage :**

**Objet de la délibération : Nouveau tarif des tickets de cantine et de garderie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026**

Monsieur le maire expose à l'assemblée qu'il serait souhaitable de réévaluer le tarif des tickets de cantine et de garderie compte tenu des nouvelles contraintes budgétaires.

Les tarifs actuels sont entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025 suite à la délibération du conseil municipal du 3 décembre 2024.

Le ticket de cantine pour un repas est actuellement à 4,20 € ce qui porte le carnet de 20 tickets à 84 €.

Le ticket de garderie valable, soit pour la garderie du matin, soit pour la garderie du soir, est de 1,50 € ce qui porte le carnet de 20 tickets à 30 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé de Monsieur le maire, et après en avoir délibéré,

**DECIDE** de réévaluer le tarif du ticket de cantine à **4,30 €** et le ticket de garderie à **1,60 €** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Vote : - Pour – 8 voix      - Contre – 0 voix      - Abstentions – 0 voix

Pour copie conforme au registre des délibérations  
Le Maire, Laurent GESLIN

Ont signé les membres présents



2025 67

Accusé de réception en préfecture  
013-211300579-20251125-2025-67-DE  
Date de réception préfecture : 27/11/2025